

Avis et communications

AVIS DE CONCOURS ET DE VACANCE D'EMPLOIS

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Avis de vacance d'un emploi à temps plein d'un expert en sécurité des systèmes d'information (ingénieur Cybersécurité) au sein du service de traitement de l'information de la gendarmerie

NOR : INTJ2001965V

Un poste d'expert en sécurité des systèmes d'information (ingénieur Cybersécurité) est vacant au sein du service de traitement de l'information de la gendarmerie à Rosny-sous-Bois (93), service d'hébergement informatique de haute disponibilité de la sécurité intérieure.

Ce poste est ouvert aux candidats disposant d'un diplôme d'ingénieur, d'un diplôme de master ou d'une expérience équivalente.

Intérêt du poste et missions

Intégré au sein du Groupe de Sécurité Opérationnelle (GSOP), le titulaire du poste aura pour missions principales de participer à la veille, la détection et le traitement des incidents de cybersécurité du système d'information de la gendarmerie nationale.

Il devra effectuer des rapports réguliers sur l'état de cybersécurité et conduire des études et audits.

Compétences requises

Les compétences et connaissances techniques attendues pour ce poste sont les suivantes :

- maîtrise des techniques de cyber-attaque et contre-mesures pour les prévenir ;
- connaissance des architectures des systèmes et réseaux d'information et de communication ;
- connaissance des langages de programmation courants.

Le candidat devra disposer d'un sens aigu de l'écoute, d'autonomie, d'ouverture d'esprit et d'une rigueur intellectuelle et éthique.

Statut. – Environnement

Le candidat sera recruté en qualité d'officier commissionné rattaché au corps des officiers de gendarmerie. Contractuel dans la limite de dix-sept ans de services, il se verra proposer un contrat initial de 5 ans au grade de capitaine ou chef d'escadron selon son expérience et son niveau de qualification.

Le statut de militaire commissionné est précisé par :

- l'article L. 4132-10 du code de la défense ;
- le décret n° 2008-946 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des officiers de la gendarmerie nationale ;
- le décret n° 2008-959 du 12 septembre 2008 modifié relatif aux militaires commissionnés ;
- l'arrêté du 21 janvier 2011 modifié fixant la liste des emplois d'officiers et de sous-officiers commissionnés recrutés au titre de l'article L. 4132-10 du code de la défense au sein de la gendarmerie nationale.

Les fonctions exercées au sein de la gendarmerie nationale par un officier de gendarmerie requièrent de disposer des qualités fondamentales de l'état militaire : sens élevé du service, disponibilité, adaptabilité, réserve et très haute moralité.

Personne à contacter

Les candidatures accompagnées d'une lettre de motivation et d'un *curriculum vitae* détaillé sont à adresser par courriel dans un délai de trente jours à compter de la date de publication du présent avis au Colonel Frédéric MASSIEU, chef du service de traitement de l'information de la gendarmerie, Fort de Rosny, 1, boulevard

Théophile-Sueur, 93110 Rosny-sous-Bois à l'adresse électronique suivante : recrutement.stig@gendarmerie.interieur.gouv.fr.